

# De l'environnement au développement durable

## Une lente prise de conscience

1890	Création de la première réserve naturelle du monde : Le parc Yellowstone (Etats-Unis)	
1948	Création de l'Union internationale de protection de la nature dont la mission est de recenser les espèces menacées.	
1960	La communauté internationale prend conscience de la nécessité de privilégier un nouveau mode de développement.	
1961	<p><b>Naissance de « WWF »</b> : World Wild life Fund à l'origine, puis World Wide Fund for Nature (Fonds mondial pour la Nature), puis simplement WWF en 2001</p> <p>Le WWF, est une organisation non gouvernementale internationale de protection de la nature et de l'environnement, fortement impliquée dans le durable.</p>	
1962	<p>Publication aux USA de « <a href="#">Silent Spring</a> » par Rachel Carlson, biologiste, fondatrice de l'écologie politique.</p> <p>☞ l'ouvrage dénonce les ravages des pesticides dans l'agriculture et contribue à l'interdiction du pesticide DDT aux États-Unis en 1972.</p>	
1968	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'idée d'un développement écologiquement viable » est avancée à la Conférence Biosphère de l'Unesco</li> <li>- Le mouvement hippie critique radicalement la société de consommation</li> <li>- « Silent Spring » est traduit en français – « <b>Le Printemps silencieux</b> »</li> <li>- <b>Fondation du Club de Rome</b> : association internationale et non politique réunissant des scientifiques, des humanistes, des économistes, des professeurs, des fonctionnaires nationaux et internationaux ainsi que des industriels de 53 pays, préoccupés des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés, tant industrialisées qu'en développement.</li> </ul>	
1969	<b>Naissance de « Friends of the Earth »</b>	ONG qui dénoncent le gaspillage, la pollution, la disparition des espèces.
	<b>Naissance de « Greenpeace »</b>	
1971	Publication de « <b>L'environnement</b> » par Pierre GEORGE, géographe. <i>Collection Que sais-je ?</i> « <b>Qu'est ce que l'environnement ? Une réalité scientifique, un thème d'agitation, l'objet d'une grande peur, une diversion, une spéculation ? Tout à la fois.</b> »	
Années 70	Organisation de l'opposition au Nucléaire. En effet, depuis 1944, les <a href="#">accidents nucléaires</a> se succèdent.	
1972	Publication du rapport « <b>Halte à la croissance</b> » par le club de Rome ( <i>The limits to growth</i> ) Denis Meadows, auteur du rapport constate : « <b>la croissance économique peut nuire à l'environnement au point de mettre en danger tous les avantages tirés de cette croissance</b> ».	
	<p><b>Sommet de Stockholm</b></p> <p>Première Conférence mondiale des Nations Unies sur l'environnement humain, baptisée « Une seule terre »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création du PNUE (<i>Programme des Nations Unies pour l'Environnement</i>)</li> <li>- Création du PNUD (<i>Programme des Nations Unies pour le Développement</i>)</li> </ul>	
	En France, naissance du magazine « <a href="#">La gueule ouverte</a> » « Premier journal qui annonçait la fin du monde » - Mensuel écologique	
1974	<p><a href="#">René Dumont</a>, chef de file du mouvement écologiste, se présente aux élections présidentielles. Dans sa campagne, il dénonce :</p> <p style="text-align: center;"><b>« NON ! Une croissance indéfinie est impossible, nous n'avons qu'une seule terre mais une civilisation du bonheur est possible ! »</b></p>	

1980	<p><b>Première utilisation du terme « Développement durable »</b>, dans un document produit par le PNUE, l’UICN (<i>Union internationale de conservation de la nature</i>) et le WWF.</p> <p>« <i>La stratégie de la conservation mondiale</i> » - « <i>La conservation des ressources vivantes au service du développement durable</i> »</p>
1982	<p><b>« Stockholm plus 10 »</b></p> <p>L’ONU commande un rapport sur l’écodéveloppement et crée une commission à cet effet. Elle voit le jour en 1984 et sa présidence est confiée à la ministre norvégienne de l’Environnement, Gro Harlem Brundtland.</p>
1987	<p>Rapport de Gro Harlem Brundtland : <b>« Our Common Future »</b></p> <p>- Le terme « Sustainable development » apparaît, traduit en français par « Développement durable ».</p> <p>Le rapport Brundtland donne ses lettres de noblesse au Développement Durable :</p> <p>- « un développement qui répond aux <b>besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs</b> »</p> <p>Environnement et développement sont définitivement associés. Une commission internationale affirme dorénavant que les activités humaines menacent la terre. Pour la première fois, on se préoccupe officiellement des conséquences négatives de l’industrialisation sur le plan environnemental. Le rapport Brundtland insiste aussi sur la nécessité de partager la croissance mondiale avec les plus défavorisés et de réduire les inégalités.</p> <p><b>Deux idées fortes de l’écologie apparaissent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>la première priorité doit être de préserver la planète, donc d’adopter des modes de production plus respectueux de l’environnement ;</i></li> <li>- <i>le mode de vie et de consommation de l’Occident ne peut être étendu au reste du monde sans menacer gravement l’avenir de la Terre.</i></li> </ul> <p>La commission Brundtland préconise la mise en place d’un grand « Sommet de la Terre » où les préoccupations du développement durable puissent être exprimées officiellement, à l’échelle de l’ensemble des nations. Ce sera le Sommet de Rio en 1992.</p>
Années 1990	<b>Pouvoir croissant des ONG</b>
1990	<b>Création du FEM – Fonds pour l’Environnement Mondial</b>
Juin 1992	<p><b>Sommet de Rio – Premier sommet de la Terre</b></p> <p><b>La notion de développement durable est officiellement adoptée comme fondement de la coopération internationale.</b></p> <p>✓ Adoption de la déclaration de Rio sur l’environnement et le développement où sont affirmés divers principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la lutte contre le réchauffement climatique,</li> <li>- le principe de précaution en matière d’environnement,</li> <li>- la protection des ressources locales,</li> <li>- le principe d’intégration de la protection de l’environnement dans le développement,</li> <li>- les principes de responsabilité et de solidarité internationale,</li> </ul>

	<p>- le principe pollueur-payeur,</p> <p>- le principe de participation pour une nouvelle gouvernance.</p> <p>✓ <b>Adoption de deux conventions :</b></p> <p>- la convention cadre sur les changements climatiques entrée en vigueur le 21 mars 1994 (Objectif : stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation d'origine humaine du système climatique)</p> <p>- la convention sur la diversité biologique, entrée en vigueur le 29 décembre 1993. (Reconnaissance du fait que la conservation de la diversité est « une préoccupation commune à l'humanité ».</p> <p>✓ <b>Adoption de l'Agenda 21</b>, sous-titré « Stratégie mondiale pour le développement durable » (texte fondateur des politiques menées au nom du développement durable).</p> <p>- L'<b>Agenda 21</b> (ou <b>Action 21</b>) est un plan d'action pour le XXI<sup>e</sup> siècle adopté par 173 chefs d'Etat lors du <u>sommet de la Terre de Rio en 1992</u>.</p> <p>- Plan d'action en 40 chapitres, il décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que la santé, le logement, la pollution de l'air, la gestion des mers, des forêts et des montagnes, la désertification, la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, la gestion de l'agriculture, la gestion des déchets, la pauvreté.</p> <p>En parallèle à ce plan d'action, une déclaration sur l'environnement et le développement a été adoptée. Elle énumère 27 principes à suivre pour mettre en œuvre l'Agenda 21. Ces 27 principes sont présentés comme essentiels pour que le développement durable puisse devenir une réalité avant la fin du siècle.</p> <p>Les collectivités territoriales sont appelées, dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21 de Rio, à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un "<i>mécanisme de consultation de la population</i>" : ainsi naît l'Agenda 21 local.</p> <p><b><i>En France, le Comité 21 - Comité français pour l'environnement - assure cette mission depuis 1994.</i></b></p>
<b>1993</b>	<p><b>Vienne - Conférence mondiale sur les Droits humains</b></p> <p>- La banque mondiale inclut l'environnement dans ses conditions pour l'aide aux pays en développement</p>
<b>1994</b>	<p><b>Le Caire – Conférence sur le développement et la population</b></p> <p>- signature à Paris de la « Convention de lutte contre la désertification » (entrée en vigueur à la fin 1996)</p>
<b>1995</b>	<p><b>Copenhague – Sommet pour le développement social</b></p> <p><b>Pékin – Conférence mondiale sur les femmes</b></p> <p><b>Naissance de l'OMC</b> : Organisation Mondiale du Commerce organisation internationale qui régit dorénavant le commerce entre les pays.</p>
<b>1996</b>	<p><b>Rome – Deuxième sommet mondial de l'alimentation</b></p> <p><b>Istanbul – Sommet des villes</b></p> <p>- création de la norme ISO de gestion environnementale des entreprises et collectivités locales</p> <p>- le G7 adopte l'initiative PPTÉ (Pays Pauvres Très Endettés) pour la réduction de la dette des pays en développement</p>
<b>Juin 1997</b>	<p><b>Sommet de la Terre à New York – Deuxième sommet de la terre</b></p> <p>- Constat du désaccord entre l'Union européenne et les Etats-Unis sur la réduction des gaz à effet de serre.</p>

<b>Décembre 1997</b>	<p><b>Kyoto – Conférence sur le changement climatique</b>  <b>Protocole de Kyoto</b></p> <p>- Engagement de 38 pays industrialisés à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5,2% en moyenne d'ici 2012, par rapport au niveau de 1990. Entrée en vigueur le 16 février 2005.</p>
<b>Septembre 1998</b>	<p><b>Rotterdam - Convention sur le commerce de produits chimiques et pesticides dangereux.</b></p> <p>- 57 pays et l'union européenne signent la convention obligeant les pays exportateurs à fournir toutes les informations avant exportation de 22 pesticides et 5 produits chimiques.</p>
<b>Juin 1998</b>	<p><b>Aarhus - Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement.</b> Entrée en vigueur le 30 octobre 2001.</p>
<b>Janvier 1999</b>	<p><b>Global Compact – Le Pacte Mondial</b></p> <p>- projet lancé par l'ONU qui associe entreprises et ONG sur <b>le travail, les droits de l'homme et l'environnement,</b></p> <p>- Pacte Mondial - Neuf principes universels rassemblent les entreprises et les organismes des Nations Unies, le monde du travail et la société civile.</p> <p>- Depuis le 24 juin 2004, le Pacte Mondial compte un <u>dixième principe</u> relatif à la lutte contre la corruption.</p> <p><a href="#">Les 10 principes du Pacte Mondial</a></p>
<b>Janvier 2000</b>	<p><b>Protocole de Carthagène (Espagne) sur la prévention des risques biotechnologiques.</b></p> <p>- les états importateurs peuvent ou non accepter les importations de produits agricoles contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM). Entrée en vigueur le 11 septembre 2003.</p>
<b>Septembre 2000</b>	<p><b>New York - Sommet du millénaire de l'ONU – Objectifs du Millénaire pour le développement</b></p> <p>- 189 membres des Nations Unies adoptent une déclaration fixant les (OMD) « Objectifs du Millénaire pour le développement » en huit points.</p> <p>- Objectif à terme : réduire de moitié la très grande pauvreté d'ici à 2015, dans le respect du développement durable.</p> <p>- <b>8 objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif 1: Eliminer l'extrême pauvreté et la faim</b></li> <li>• <b>Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous</b></li> <li>• <b>Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation de femmes</b></li> <li>• <b>Objectif 4: Réduire la mortalité infantile</b></li> <li>• <b>Objectif 5: Améliorer la santé maternelle</b></li> <li>• <b>Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies</b></li> <li>• <b>Objectif 7: Assurer un environnement durable</b></li> <li>• <b>Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b></li> </ul> <p>« <a href="#">Objectifs du Millénaire pour le développement</a> »</p>
<b>Mai 2001</b>	<p><b>Stockholm - Convention de sur les polluants organiques persistants (POP).</b></p> <p>- Objectif : interdire progressivement douze « polluants organiques persistants » (POP), tels que DDTn PCB ou dioxine, principalement utilisés dans les pays en développement. Entrée en vigueur le 17 mai 2004.</p>
<b>Aout – Septembre 2002</b>	<p><b>Johannesburg – Troisième sommet de la terre</b></p> <p>Le Sommet mondial pour le développement durable à lieu à Johannesburg et commémore les 10 ans d'existence de la CNUED.</p> <p>- point sur la mise en œuvre de l'Agenda 21 de Rio et des conventions internationales,</p> <p>- relance de la dynamique à l'échelle internationale et des efforts nationaux, régionaux et locaux.</p> <p>La Global Reporting Initiative publie des lignes directrices concernant la façon dont les organisations devraient rendre compte de la dimension économique, environnementale et sociale de leurs activités commerciales.</p> <p><a href="http://www.novethic.fr/novethic/v3/rse-responsabilite-sociale-d-entreprise-article.jsp?id=34">http://www.novethic.fr/novethic/v3/rse-responsabilite-sociale-d-entreprise-article.jsp?id=34</a></p>

<b>Février 2005</b>	<b>Entrée en vigueur du Protocole de Kyoto</b> - Les pays industrialisés, à l'exception des Etats-Unis et de l'Australie (qui n'ont pas ratifié le Protocole), devront réduire de 5,2% en moyenne par rapport à 1990 leurs émissions de CO <sup>2</sup> et de cinq autres gaz réchauffant l'atmosphère, durant la période 2005 --2012.
<b>Mars 2005</b>	Remise du rapport : « <b>Evaluation des écosystèmes pour le millénaire</b> » (EM) aux Nations Unies. L'EM est née en 2000 à la demande du Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. Instaurée en 2001, elle a pour objectif d'évaluer les conséquences des changements éco systémiques sur le bien-être humain; elle doit également établir la base scientifique pour mettre en œuvre les actions nécessaires à l'amélioration de la conservation et de l'utilisation durable de ces systèmes, ainsi que de leur contribution au bien-être humain. Plus de 1 360 experts du monde entier ont participé à ce projet. - <b>Constat</b> : les changements des écosystèmes, plus rapides depuis 50 ans que dans toute l'histoire de l'humanité, ont entraîné des évolutions qui vont s'aggraver au cours des 50 prochaines années et empêcheront la réalisation des objectifs du Millénaire des Nations unies pour le développement. - <b>Conclusions de l'EM</b> : « <i>...l'activité humaine réduit le capital naturel de la Terre, exerçant des pressions si fortes sur l'environnement que nous ne pouvons plus présupposer de la capacité des écosystèmes de la planète à soutenir les générations futures. Parallèlement, l'évaluation démontre qu'avec des actions appropriées, on peut renverser la dégradation des nombreuses fonctions éco systémiques au cours des cinquante prochaines années mais que les changements de politiques et de pratiques requis sont énormes et qu'ils ne sont pas en voie de réalisation</i> ». « Evaluation des <a href="#">écosystèmes</a> pour le millénaire »
<b>Janvier 2006</b>	Nouvel accord international sur les bois tropicaux - il encourage les parties à mettre en place des mécanismes de certification, pour promouvoir une exploitation durable des forêts tropicales.
<b>2009</b>	<b>Sommet de Copenhague sur le climat.</b> La <b>conférence de Copenhague</b> devait être l'occasion, pour les 192 pays ayant ratifié la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique, de renégocier un accord international sur le climat remplaçant le protocole de Kyoto dont la première étape prend fin en 2012. - La COP 15 a abouti au « premier accord réellement mondial » visant à réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à celles de 1990. - la nécessité de limiter le réchauffement planétaire à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, est affirmée, cependant sans engagement chiffré de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
<b>Juin 2012</b>	« <b>Rio+20</b> » ou « <b>Rio 2012</b> » La Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable se tiendra au Brésil, deux thèmes devraient être abordés : - l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté - le cadre institutionnel du développement durable.  ➤ La France prépare le sommet de Rio - <a href="http://www.conference-rio2012.gouv.fr/">http://www.conference-rio2012.gouv.fr/</a>

**Autres sources :**

[Novethic](#)

[Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement](#)

[RSE News](#)